

Lettre d'information – API Hélène-Boucher

suite au conseil d'école élémentaire du 13/11/14

En présence de : Mme Maalem (conseillère municipale), M. Baca (DEEL), M. Laurenson (réfèrent ALAE), Mme Platevoet (directrice ALAE), l'ensemble des enseignants, parents d'élèves élus (6 FCPE et 9 API)



QUELQUES CHIFFRES

Effectif : 385 élèves répartis en 15 classes (25,66 élèves/classe en moyenne).

Elections des représentants de parents d'élèves (PE) : participation : 61,35%, résultats : 37,8% FCPE (6 sièges) / 62,2% API (9 sièges).

Nouveaux horaires : le passage à la semaine de 4 jours et demi est positif selon les enseignant(e)s. Certains ne notent pas de fatigue supplémentaire pour les enfants, d'autres estiment qu'il est trop tôt pour l'évaluer. Par contre, le travail de l'équipe pédagogique est impacté par ces temps morcelés.

Activités pédagogiques complémentaires

Deux séances le mardi et le jeudi : de 11h30 à 12h00 pour les élèves de CE1, CE2, CM1, CM2 et de 13h10 à 13h40 pour les élèves de CP.

Du fait du temps réduit, l'équipe enseignante ne peut pas mettre en place le même type de projet que celui proposé l'année dernière, donc les projets sont différents par classe en fonction du niveau et de la période de l'année. En CE1, les enseignantes privilégient la prise en charge en petits groupes des élèves non-lecteurs. Les thèmes des ateliers et leur composition sont appelés à évoluer au cours de l'année.

L'équipe ALAE a aménagé les activités proposées pour ne pas léser les participants aux APC. Les parents des enfants éligibles aux APC qui ne mangent pas à la cantine sont invités à contacter la Directrice pour trouver une solution.

SORTIES PREVUES

CP et CE1 : projet chorale 1,2,3 chantons - 3 séances de cinéma + visite de la cabine de projection ; vélo et activités à la piste Candy (règles sécurité routière, devenir piéton) ; ateliers scientifiques sur l'eau et la vie sur terre ; correspondance scolaire ; expositions au Pavillon Blanc (festival BD, spectacles...).

CE2 : activités à la piste Candy ; visites du parc de la Préhistoire et du Village Gaulois ; concerts Classisco ; projet chorale « 1, 2, 3 ...Chantons » ; sortie à Bouconne

CM1 : visite de l'usine de dépollution de Ginestous ; animation sur les droits de l'enfant ; théâtre ; visite des archives départementales, de la Cité de l'espace ; équitation en juin.

Projet Classe à Horaires Aménagés Musique (CHAM) : parcours dans l'Histoire de la musique ; concert Classisco.

CM2 : participation au prix littéraire des « Explolecteurs » ; activités à la piste Candy ; Pavillon Blanc : ateliers autour de la presse.

Pour les deux CM2 et le CM1/CM2 : projet d'une classe transplantée en juin dans les Pyrénées (découverte du milieu et des énergies).

COOPERATIVE SCOLAIRE

9677,60€ (environ moitié cotisation des familles, moitié actions des équipes de PE) pour 2013-2014.

Pour l'année 2014-2015, l'appel au don vient d'être lancé.

La coopérative permet d'aider au financement des projets pédagogiques des classes : sorties, spectacles, activités diverses. Elle a une dimension **solidaire** primordiale : l'ensemble des enfants assiste aux sorties, même si leurs familles disposent de ressources financières limitées. Elle est affiliée à l'OCCE qui supervise la gestion dans un cadre légal.

Une commission de gestion de la coopérative est mise en place cette année afin de communiquer, en toute transparence, l'activité de la coopérative et pour optimiser la participation des parents à l'organisation de la coopération et du financement. Cette commission est composée de la Directrice, de deux représentantes de l'équipe enseignante et de deux représentants de parents d'élèves élus.

MERCREDI

- Centre de loisirs du Cabirol: les parents qui souhaitent que leur enfant y aille doivent l'inscrire en mairie pour l'année, puis **chaque semaine**, l'inscrire auprès de l'ALAE le lundi ou le mardi matin (pour le mercredi suivant).

- Garderie : désormais tout enfant inscrit à la garderie (ouverte de 11h10 à 12h30) en mairie sera comptabilisé à partir du mois suivant. **Les enfants déjà inscrits ne doivent plus être signalés chaque semaine.**

- Sortie au portail à 11h10 : les familles doivent être le plus ponctuelles possible à la sortie de 11h10 afin de ne pas perturber les réunions de l'équipe enseignante. Dans le cas de fratries, il est suggéré aux parents des élèves de CM de demander une autorisation de sortie « seul(e) » afin de permettre aux plus grands de rejoindre le portail chemin de Millassis (accès sécurisé = trottoir).

- Remarques transmises par les PE : le système de facturation systématique pose problème. Le début d'année a été compliqué par une mauvaise lisibilité des inscriptions. Le cas de familles ayant une fratrie à Jean Macé est évoqué : il est demandé à la mairie d'étudier le cas par cas, en vue d'une éventuelle gratuité de la garderie.

Carte Vi@

D'après les représentants de la mairie, cette carte sert à mesurer le temps de présence des enfants à l'ALAE afin d'établir la facturation ou la commande des repas. Les écoles de Colomiers ont atteint un seuil qui ne permet plus une gestion manuelle. Les subventions de la CAF sont conditionnées par la mise en place de cette carte. La responsabilité du passage aux « badgeuses » est dévolue à l'ALAE. Cette carte peut permettre aux parents de gérer par internet la facturation, d'avoir accès au portail citoyen pour des inscriptions ALAE ou autres activités culturelles ou de loisirs.

Les enseignants n'ont pas été informés de sa mise en place, alors que les parents les questionnent sur le sujet. Or les bornes ne sont pas idéalement placées, on ne peut pas « grignoter » du temps scolaire pour débadger, d'autant que le badgeage ne concerne absolument pas le temps scolaire.

La mairie déclare que cette période est une phase de test, jusqu'en janvier. L'emplacement des badgeuses va être étudié à nouveau.

Les remarques transmises par les repré au CE de la maternelle ont été prises en compte. **La demande de réunion spécifique des PE a été entendue.**

Nous vous tiendrons informés de ce dossier, notamment sur : l'archivage des informations récoltées, le déplacement des bornes, la procédure exacte par demi-journée, l'impact d'un oubli éventuel, la fourniture d'un étui de protection (les cordons sont prohibés car dangereux).

Il est confirmé dès maintenant que les familles qui n'utilisent pas les services périscolaires (ALAE ou cantine) n'ont pas besoin de badger.

SECURITE - Plan vigipirate vigilance rouge

Seules les personnes autorisées par la directrice peuvent pénétrer dans l'enceinte de l'école. Les entrées doivent être fermées à 8h30 et 13h40.

Or le décalage de 10mn avec l'école maternelle, et la configuration particulière de l'école, avec le terrain de sport côté maternelle, rendent impossible cette fermeture rue du Château d'eau.

Cette question est soulevée chaque année, depuis l'implantation des préfabriqués. Des propositions diverses, recevables ou non selon des critères de sécurité et de voirie, sont échangées.

Les PE API rappellent que le conseil d'école de la maternelle a pris en compte ces préoccupations, en votant une restriction de l'ouverture du portail à 13h50 au lieu de 14h. Les PE se sont opposés à une réduction identique le matin, car cela impacte trop les familles déjà gênées par la mise en place de la carte Vi@ et l'engorgement qu'elle génère.

TRAVAUX et MATERIEL

- Informatique: l'équipement de l'école est obsolète. L'an passé, les CM2 n'ont pu valider le brevet informatique et internet (B2i). La demande est récurrente, et la mairie a annoncé un renouvellement total du parc informatique sur les écoles de la ville dans un délai de 2 ans.

- Les marquages au sol de zones de jeux dans la cour sont réalisés. La demande de rénovation de la voirie dans la cour des CE1/CE2 et sur le chemin de la cantine (inondation en cas de pluie) ainsi que l'aménagement et de pose du mobilier pour l'espace entre la salle polyvalente et la maternelle, est renouvelée.

- Les PE API demandent l'installation d'un abri au portail côté maternelle, pour l'ALAE et pour les familles, d'une poubelle dans l'espace en herbe derrière les préfas. Enfin, rue de Milassis, la sécurisation du trottoir est incomplète : les bordures en béton ne vont pas jusqu'au portail. Cet aménagement est impossible sur l'espace « bus » (réglementation). Les PE demandent alors la présence régulière d'un agent de la tranquillité publique.

Il est rappelé que l'espace « bus » n'est pas un stationnement, même de courte durée. La présence massive d'enfants et de poussettes rend l'avancée des véhicules sur le trottoir particulièrement dangereuse.

ENSEIGNEMENT DES LANGUES ET CULTURES D'ORIGINE – ELCO

Il est proposé aux élèves concernés du CE1 au CM2, par une enseignante rémunérée par le pays partenaire (Algérie à HB, Maroc à Lucie-Aubrac, Tunisie à Jules-Ferry). 22 élèves suivent cet enseignement le mercredi, dans les locaux de l'école.

CAFÉ-PARENTS

Vendredi 28 novembre entre 16h et 18h,
au portail de la maternelle.

Venez échanger, débattre, vous informer. On vous offre le café !

Pour toute question : api.heleneboucher@gmail.com

TRANSPORT

- Quartier du Pic doré : pas de transport du Conseil Général. Les élèves prennent le bus de ville. Mais cette ligne connaît de sérieuses perturbations : les bus ne passent pas (pannes) ou ont du retard. Les enfants sont angoissés car ils arrivent en retard, certains arrivent à pied bien après l'heure. Cela concerne 12 élèves. Les services municipaux vont étudier ce problème.

-Transport sorties scolaires : La dotation de 4,60€/élève n'a pas été utilisée en totalité, car cette nouvelle procédure est arrivée tardivement dans l'année, et n'a pas été bien comprise. Elle sera reversée pour servir à d'autres écoles.

Projet Educatif Territorial - PEDT

Impulsé par la municipalité dans le cadre de la réforme Peillon, il doit être élaboré par les partenaires éducatifs (enseignants, ALAE et parents, mais aussi monde associatif et CAF), en concertation, au sein de commissions. Chacun peut proposer des activités ou pistes de travail. Il concerne les enfants de la crèche jusqu'au lycée. Deux axes ont été déterminés : "être un citoyen" et "être en réussite".

MERCI de votre participation à la bourse aux livres !

Cette action sera renouvelée l'an prochain. Elle permet de faciliter l'accès au livre, et les bénéfices sont versés à la coopérative scolaire.

Les invendus ont enrichi la bibliothèque de l'ALAE.